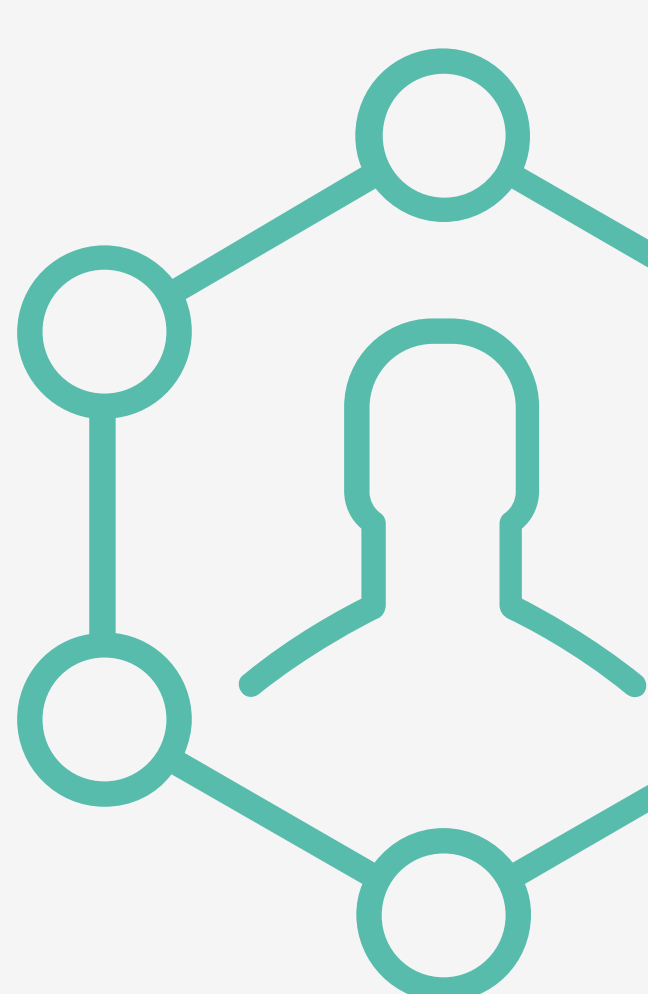


Le 24 Septembre 2019

À la Résidence-club La Fayette,
avenue de Bourgogne,
17041 La Rochelle

POURSUIVONS CETTE ANNEE DU « FAIRE-ENSEMBLE », INSCRIVEZ-VOUS À LA JOURNEE DE RENTREE SOCIALE !



La Journée de rentrée sociale du 24 septembre 2019 de l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine, qui se déroulera cette année à La Rochelle, se concentre, sur les enjeux centraux auxquels font face les associations du secteur social, médico-social et sanitaire dans leur fonctionnement et leur gestion quotidiens.

Comme le prévoit la tradition du réseau Uniopss-Uriopss, une partie des interventions prévues se concentreront sur les actualités budgétaires du secteur, telles que détaillées dans le document de rentrée sociale. En seconde partie de matinée, il s'agira d'aborder l'avenir conventionnel, et notamment celui des dispositions salariales des différentes conventions collectives.

Pour rappel, vous pouvez commander le document de rentrée sociale via le bulletin d'inscription à la journée. Il vous sera ensuite remis en main propre ou envoyé ultérieurement.

Conformément aux problématiques communes identifiées à l'issue des entretiens « terrains » réalisés au cours du premier semestre, la formation, le recrutement, ou encore la gestion du turn-over seront quant à eux évoqués lors de la table-ronde de l'après-midi.



JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE DES ESSMS

organisée par l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine

Conjoncture économique, orientations budgétaires du secteur sanitaire, social et médico-social

Quid d'une convention collective unique dans la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale ?

Table ronde : réflexion collective autour de l'offre territoriale de développement et d'accompagnement 2020

Formations, Recrutement, Turn-Over

PROGRAMME

Matinée		
9h - 9h30	Accueil des participants	
9h30 - 9h45	Introduction de la journée	
9h45 - 11h30	Conjoncture économique 2019/2020, orientations budgétaires et conséquences sur vos budgets prévisionnels	<p>Par Aurélie VALLEIX, <i>Conseillère technique gestion, tarification, régulation</i> à l'UNIOPSS, la délégation 17 de l'ARS et Marie Christine BUREAU <i>Vice-Présidente</i> du Département de la Charente Maritime et Sylvie TINEVEZ <i>Directrice</i> de l'autonomie.</p> <ul style="list-style-type: none"> État des lieux de l'année 2019 et perspectives pour l'année 2020 Enjeux politiques et conséquences sur vos budgets prévisionnels
11h30 - 12h30	Focus sur les salaires et l'avenir conventionnel (CCNT51 ; CCNT66 ; BAD)	<p>Par Maître Louis-Philippe BICHON, <i>Avocat spécialisé dans le droit social et le secteur médico-social</i>, Déborah BENEULT, <i>Juriste Droit Social</i> ; UNA</p> <ul style="list-style-type: none"> Les coefficients ; valeurs du point ; minimums conventionnels Quid d'une convention collective unique Avenir conventionnel de la BAD
Après-Midi		
12h30 - 14h	Pause déjeuner	
14h - 16h	Table ronde « Réflexion collective autour de l'offre territoriale de développement et d'accompagnement 2020 »	<p>Formations, Recrutement, Turn-Over</p> <p>Par des adhérents ; Anne CREQUIS, <i>Directrice Générale</i> de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine ; Saïd ACEF <i>Directeur délégué</i> à l'autonomie de l'ARS N-A ; Mylène VANTOURS-BURGUIERE, <i>Députée Régionale Nouvelle-Aquitaine</i> de l'OPCO Cohésion Sociale ; Sylvie Godard <i>Secrétaire Générale</i> de Région OPCO Santé ; Alexandre RAMOLET, <i>Chargé de mission</i> Centre de Ressort DLA UNIOPSS.</p>
16h	Cloture de la journée	

INSCRIPTIONS